

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune  
de  
**LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 2 AVRIL 2015

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice.....15  
Nombre de présents.....12  
Nombre de votants.....11

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la  
convocation du Conseil Municipal et le compte  
rendu de la présente délibération ont été affichés  
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la  
loi du 5 avril 1884.  
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :  
27 mars 2015

L'an deux mil quinze et le deux avril à dix-huit heures trente, le  
Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni,  
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en  
session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.

**Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Jean-Marc  
KUNG, Robin LIBERA, Alain BLETON, Jean-Charles DIAFERIA,  
Jean-Luc BLANQUAERT, Gérard LAPOUGE ; Mesdames Chrystelle  
ROUX, Jennifer PRAT, Christine GANDOLFE, Caroline KEBAILL.**

**Excusés : Madame GOUDIMI Linda.**

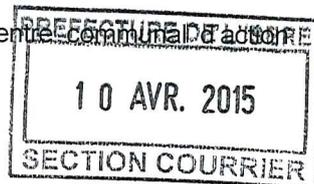
**Pouvoir : Madame ŒILLET Sandrine donne pouvoir à  
Monsieur Gilbert DUPONT.**

**Absente : Madame Chrystel GARCIA.**

**CCAS APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET AFFECTATION DU RESULTAT :**

Monsieur le Premier Adjoint présente le compte administratif de l'exercice 2014 du centre communal d'action  
sociale, qui peut se présenter ainsi :

**SECTION INVESTISSEMENT : NEANT**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**



Résultat à la clôture de 2013	-3 305.51
Part affectée à l'investissement en 2014 = c/1068 de 2014	0
Net disponible au titre de l'excédent reporté	-3 305.51
Résultat de l'exercice 2014	10 007.56
Résultat définitif au 31 décembre 2014	6 702.05

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**ARRETE** à la majorité (10 oui, 1 abstention) les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

**DECIDE** à la majorité (10 oui, 1 abstention) d'affecter ce résultat en report à nouveau, en section de  
fonctionnement, soit  
**6 702.05 euros ;**

**AUTORISE** Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,  
Le Premier Adjoint,  
G. BOUDINET

